



TROISIÈME TRIMESTRE DE 2015 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2015

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers dressés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2015 et notre information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs>.

TORONTO, le 26 août 2015 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 2 475 millions de dollars pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2015, en hausse de 97 millions, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant un élément précisé ayant trait à l'exercice précédent, le bénéfice net s'est accru de 57 millions de dollars, ou 2 %¹. Nos résultats reflètent le bénéfice record du secteur Services aux particuliers et aux entreprises, la solide croissance du secteur Services aux investisseurs et trésorerie, ainsi que le bénéfice stable du secteur Gestion de patrimoine. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction du bénéfice du secteur Marchés des Capitaux par rapport aux résultats records enregistrés à l'exercice précédent, ainsi que par le bénéfice à la baisse du secteur Assurances, lequel tient compte de l'incidence d'une modification apportée aux lois fiscales canadiennes. Les résultats reflètent également l'incidence favorable de la conversion des devises.

Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a diminué de 27 millions de dollars. En excluant un élément précisé ayant trait au trimestre précédent, le bénéfice net s'est accru de 81 millions de dollars, ou 3 %¹, résultat qui reflète essentiellement le bénéfice record du secteur Services aux particuliers et aux entreprises et le bénéfice à la hausse du secteur Assurances, facteurs neutralisés en partie par la baisse du bénéfice du secteur Marchés des Capitaux, laquelle reflète les conditions de marché moins favorables.

La qualité du crédit est demeurée élevée, le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'étant établi à 0,23 %. Au 31 juillet 2015, le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie calculé en vertu de l'accord de Bâle III était de 10,1 %, et nous avons continué de renforcer notre position de capital en prévision de la clôture de l'acquisition annoncée de City National, qui devrait avoir lieu au quatrième trimestre civil de 2015. Nous avons également annoncé une hausse de 0,02 \$, ou 3 %, de notre dividende trimestriel pour le porter à 0,79 \$ par action.

« Nous avons enregistré de solides résultats ce trimestre; le bénéfice s'est chiffré à plus de 2,4 milliards de dollars, ce qui reflète la solidité sous-jacente de nos secteurs d'activité et la solide exécution de nos activités en dépit d'une conjoncture difficile. Je suis heureux d'annoncer une hausse de 3 % de notre dividende trimestriel », a déclaré M. David McKay, président et chef de la direction de RBC. « RBC a affiché de solides résultats pour les neuf premiers mois de l'exercice, et nous sommes d'avis que notre modèle d'affaires diversifié, par secteur d'exploitation et par secteur géographique, de même que notre stratégie unique axée sur les clients, nous positionnent de manière à pouvoir continuer à nous adapter à l'évolution du marché et aux conditions économiques difficiles ».

Troisième trimestre de 2015 par rapport au troisième trimestre de 2014

- Bénéfice net de 2 475 millions de dollars (en hausse de 4 % par rapport à 2 378 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,66 \$ (en hausse de 0,07 \$ par rapport à 1,59 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires² de 18,1 % (en baisse par rapport à 19,6 %)
- Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie de 10,1 %, calculé en vertu de l'accord de Bâle III (en hausse par rapport à 9,5 %)

Résultats excluant l'élément précisé¹ : Troisième trimestre de 2015 par rapport au troisième trimestre de 2014

- Bénéfice net de 2 475 millions de dollars (en hausse de 2 % par rapport à 2 418 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,66 \$ (en hausse de 0,04 \$ par rapport à 1,62 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18,1 % (en baisse par rapport à 20,0 %)

1. Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Mesures hors PCGR, à la page 4 du présent communiqué portant sur les résultats.

2. Cette mesure n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et Mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2015.

Troisième trimestre de 2015 par rapport au deuxième trimestre de 2015

- Bénéfice net de 2 475 millions de dollars (en baisse de 1 % par rapport à 2 502 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,66 \$ (en baisse de 0,02 \$ par rapport à 1,68 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18,1 % (en baisse par rapport à 19,3 %)
- Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie de 10,1 %, calculé en vertu de l'accord de Bâle III (en hausse par rapport à 10,0 %)

Cumul annuel pour 2015 par rapport au cumul annuel pour 2014

- Bénéfice net de 7 433 millions de dollars (en hausse de 11 % par rapport à 6 671 millions)
- Bénéfice dilué par action de 4,99 \$ (en hausse de 0,56 \$ par rapport à 4,43 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18,9 % (en baisse par rapport à 19,0 %)

Les éléments précisés¹ décrits à la page 4 incluent ce qui suit : pour le deuxième trimestre de 2015, un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine de financement ayant donné lieu à la reprise d'un écart de conversion comptabilisé précédemment dans les autres composantes des capitaux propres; pour le troisième trimestre de 2014, une perte de 40 millions (avant et après impôt) liée à la clôture de la vente, le 27 juin 2014, des activités de RBC en Jamaïque; pour le premier trimestre de 2014, une perte de 60 millions (avant et après impôt), également liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, ainsi qu'une provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles.

Résultats excluant l'élément précisé¹ : Troisième trimestre de 2015 par rapport au deuxième trimestre de 2015

- Bénéfice net de 2 475 millions de dollars (en hausse de 3 % par rapport à 2 394 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,66 \$ (en hausse de 0,05 \$ par rapport à 1,61 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18,1 % (en baisse par rapport à 18,5 %)

Résultats excluant les éléments précisés¹ : Cumul annuel pour 2015 par rapport au cumul annuel pour 2014

- Bénéfice net de 7 325 millions de dollars (en hausse de 8 % par rapport à 6 803 millions)
- Bénéfice dilué par action de 4,92 \$ (en hausse de 0,40 \$ par rapport à 4,52 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 18,6 % (en baisse par rapport à 19,4 %)

Rendement des secteurs d'exploitation au troisième trimestre de 2015

Le bénéfice net du secteur **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** s'est établi à 1 281 millions de dollars, soit un résultat record en hausse de 143 millions, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant la perte, à l'exercice précédent, liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque dont il est fait mention ci-dessus, le bénéfice net a progressé de 103 millions de dollars, ou 9 %¹. Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens s'est élevé à 1 239 millions de dollars, soit un résultat record en hausse de 54 millions, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, qui tient à la solide croissance de 6 % des volumes et à la forte croissance de 10 % des revenus tirés des services tarifés de la plupart des secteurs d'activité. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités et par la réduction des écarts de taux. Le bénéfice net du secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis s'est établi à 42 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 47 millions à l'exercice précédent. En excluant la perte, à l'exercice précédent, de 40 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, le bénéfice net s'est accru de 49 millions¹, résultat qui reflète la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances, les avantages tirés des activités de gestion de l'efficacité et l'incidence favorable de la conversion des devises.

Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 81 millions de dollars, ou 7 %. Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens s'est accru de 48 millions de dollars, ou 4 %, en raison essentiellement de l'incidence favorable de facteurs saisonniers, y compris le fait que le trimestre considéré compte quelques jours de plus, ainsi que par la forte croissance des revenus tirés des services tarifés et par la solide croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts en raison de la croissance des activités et par l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le bénéfice net du secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis a augmenté de 33 millions de dollars, résultat qui reflète en grande partie la perte de valeur de 23 millions (avant et après impôt) comptabilisée au trimestre précédent relativement à la vente des activités de RBC au Suriname.

1. Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Mesures hors PCGR, à la page 4 du présent communiqué portant sur les résultats.

Le bénéfice net du secteur **Gestion de patrimoine** s'est établi à 285 millions de dollars, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent qui s'explique par le fait que la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients de l'ensemble des secteurs d'activité, laquelle tient à l'appréciation du capital et aux ventes nettes, a été en grande partie neutralisée par la réduction des volumes de transactions reflétant les conditions de marché incertaines, ainsi que par la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis.

Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net a augmenté de 14 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement de la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances, de la diminution des coûts de restructuration liés au secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International et de la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients.

Le bénéfice net du secteur **Assurances** s'est élevé à 173 millions de dollars, en baisse de 41 millions, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la modification apportée aux lois fiscales canadiennes entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2014, qui touche certaines sociétés liées étrangères, ainsi que de la hausse des coûts nets liés aux sinistres au titre de nos produits de rétrocession vie. Les résultats de l'exercice précédent ont aussi été touchés par des ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses.

Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net s'est accru de 50 millions de dollars, ou 41 %, en raison principalement de la réduction des coûts nets liés aux sinistres, qui a trait en grande partie à nos produits de rétrocession vie, de l'incidence favorable des activités liées aux placements sur les polices d'assurance vie au Canada, ainsi que de la hausse du bénéfice découlant d'un nouveau contrat de réassurance de rentes au Royaume-Uni.

Le bénéfice net du secteur **Services aux investisseurs et trésorerie** s'est établi à 167 millions de dollars, en hausse de 57 millions, ou 52 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la prise en compte du bénéfice pour un mois supplémentaire de 42 millions (28 millions après impôt)¹ du secteur Services aux investisseurs, de la hausse du bénéfice tiré de nos opérations de change et de l'accroissement des commissions de services de garde, facteurs neutralisés en partie par la diminution des revenus tirés de la gestion des liquidités et du financement reflétant l'augmentation des écarts de taux.

Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net s'est accru de 8 millions de dollars, ou 5 %, résultat qui tient en grande partie à la prise en compte du bénéfice pour un mois supplémentaire dont il est fait mention ci-dessus, facteur neutralisé en partie par la réduction des revenus tirés de la gestion des liquidités et du financement.

Le bénéfice net du secteur **Marchés des Capitaux** s'est élevé à 545 millions de dollars, en baisse de 96 millions, ou 15 %, par rapport aux résultats records enregistrés à l'exercice précédent. Ce résultat tient en grande partie à la réduction des activités de négociation de titres à revenu fixe et de titres de participation, ainsi qu'à la diminution des activités de montage de titres de participation. De plus, les résultats du troisième trimestre de 2014 tenaient compte de deux transactions totalisant environ 100 millions de dollars inscrites dans les revenus tirés des activités de négociation. La hausse du taux d'imposition effectif reflétant l'augmentation du bénéfice dans les territoires où le taux d'imposition est plus élevé a également influé sur les résultats. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence favorable de la conversion des devises, par la diminution de la rémunération variable, ainsi que par la croissance des activités du secteur Services à la grande entreprise et services de banque d'investissement.

Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net a diminué de 80 millions de dollars, ou 13 %, en raison essentiellement de la réduction des activités de négociation reflétant les conditions de marché moins favorables, ainsi que de la baisse des activités de montage par rapport aux niveaux élevés enregistrés au dernier trimestre, facteurs neutralisés en partie par la diminution de la rémunération variable ainsi que par l'accroissement des activités de fusion et d'acquisition en Europe et aux États-Unis.

Le bénéfice net du secteur **Services de soutien généraux** s'est établi à 24 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement les mesures de gestion de l'actif et du passif. À l'exercice précédent, la perte nette s'est élevée à 10 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement des ajustements fiscaux nets défavorables, facteur neutralisé en grande partie par les mesures de gestion de l'actif et du passif.

1. Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2015, nous avons aligné la période de présentation de l'information financière du secteur Services aux investisseurs, ce qui a donné lieu à la prise en compte des résultats pour un mois supplémentaire au troisième trimestre de 2015.

Le bénéfice net au dernier trimestre s'est établi à 124 millions de dollars, résultat qui reflète principalement un profit de 108 millions (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine de financement ayant donné lieu à la reprise d'un écart de conversion comptabilisé précédemment dans les autres composantes des capitaux propres. Au deuxième trimestre de 2015, ce profit a été désigné comme un élément précisé¹.

Capital – Au 31 juillet 2015, le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III s'élevait à 10,1 %, en hausse de 10 points de base par rapport au dernier trimestre, résultat qui reflète essentiellement les capitaux autogénérés, facteur neutralisé en partie par la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques reflétant à la fois la croissance des activités et l'incidence de la conversion des devises. La croissance de l'actif pondéré en fonction des risques a été neutralisée en partie par les activités de couverture du change.

Qualité du crédit – Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevé à 270 millions de dollars, en baisse de 13 millions, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète en grande partie la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux services bancaires dans les Antilles, facteur neutralisé en partie par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires canadiens, laquelle reflète la croissance des volumes. Par rapport au dernier trimestre, la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 12 millions de dollars, ou 4 %, en raison principalement de la réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Gestion de patrimoine tenant au fait qu'aucune dotation n'a été comptabilisée ce trimestre, facteur neutralisé en partie par la hausse des dotations du secteur Services bancaires canadiens, laquelle reflète en grande partie la comptabilisation d'une reprise au dernier trimestre. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 0,23 %, en baisse de 3 points de base par rapport à l'exercice précédent et de 2 points de base par rapport au dernier trimestre.

Mesures hors PCGR

Les résultats et mesures excluant les éléments précisés sont des mesures hors PCGR. Les éléments précisés comprennent :

- Pour le deuxième trimestre de 2015, un profit de 108 millions de dollars (avant et après impôt) découlant de la liquidation d'une filiale américaine de financement ayant donné lieu à la reprise d'un écart de conversion comptabilisé précédemment dans les autres composantes des capitaux propres.
- Pour le troisième trimestre de 2014, une perte de 40 millions de dollars (avant et après impôt), qui a trait à la clôture de la vente, le 27 juin 2014, des activités de RBC en Jamaïque.
- Pour le premier trimestre de 2014, une perte de 60 millions de dollars (avant et après impôt), également liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, ainsi qu'une provision de 40 millions (32 millions après impôt) liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles.

Compte tenu de la nature et de l'objectif de notre cadre d'information de gestion, nous utilisons et présentons certaines mesures financières hors PCGR qui ne sont pas définies, n'ont aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Nous sommes d'avis que le fait de ne pas tenir compte de ces éléments précisés dans nos résultats donne une mesure plus représentative des résultats d'exploitation courants, permet aux lecteurs de mieux comprendre notre performance et devrait accroître la comparabilité des différentes périodes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2015.

1. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Mesures hors PCGR, à la page 4 du présent communiqué portant sur les résultats.

Bénéfice net excluant les éléments précisés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	Pour le trimestre clos le 30 avril 2015			Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2015		
	Données présentées	Reprise d'un écart de conversion	Données ajustées	Données présentées	Reprise d'un écart de conversion	Données ajustées
Bénéfice net	2 502 \$	(108) \$	2 394 \$	7 433 \$	(108) \$	7 325 \$
Bénéfice par action, de base	1,68 \$	(0,07) \$	1,61 \$	5,00 \$	(0,07) \$	4,93 \$
Bénéfice par action, dilué	1,68 \$	(0,07) \$	1,61 \$	4,99 \$	(0,07) \$	4,92 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	19,3 %		18,5 %	18,9 %		18,6 %

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2014			Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014			
	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Données ajustées	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration	Données ajustées
Bénéfice net	2 378 \$	40 \$	2 418 \$	6 671 \$	100 \$	32 \$	6 803 \$
Bénéfice par action, de base	1,59 \$	0,03 \$	1,62 \$	4,45 \$	0,07 \$	0,02 \$	4,54 \$
Bénéfice par action, dilué	1,59 \$	0,03 \$	1,62 \$	4,43 \$	0,07 \$	0,02 \$	4,52 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	19,6 %		20,0 %	19,0 %			19,4 %

Bénéfice net excluant les éléments précisés – Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

(en millions de dollars canadiens)	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2014			Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014			
	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Données ajustées	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration	Données ajustées
Bénéfice net	1 138 \$	40 \$	1 178 \$	3 324 \$	100 \$	32 \$	3 456 \$

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans des documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et comprennent les déclarations de notre chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, les risques liés à l'assurance, à la conformité à la réglementation, aux activités d'exploitation, aux stratégies, à la réputation et à la concurrence, les risques liés à l'environnement juridique et réglementaire, ainsi que les risques systémiques et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel 2014 et à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2015; la lutte contre le blanchiment d'argent; la croissance du crédit lié aux prêts de gros; les niveaux d'endettement élevés des ménages canadiens; la cybersécurité; la conjoncture commerciale et économique au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales budgétaires, monétaires et autres; le risque fiscal et la transparence; notre capacité à attirer des employés et à les maintenir en poste; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et nos contreparties; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution; les risques liés aux modèles, aux technologies de l'information, à la gestion de l'information, aux médias sociaux et à l'environnement, de même que les risques liés aux tierces parties et aux activités d'impartition.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, sous la rubrique Perspectives et priorités de notre rapport annuel 2014, et sont mises à jour à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2015. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel aux actionnaires de 2014, ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2015.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire, ainsi que notre rapport aux actionnaires portant sur le troisième trimestre de 2015 en visitant notre site Web, à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs>.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le mercredi 26 août 2015 à 8 h (HAE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le troisième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html> ou en composant le 416-340-2217 ou le 866-696-5910 et en entrant le code d'accès 4009967#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HAE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 26 août 2015 à 17 h (HAE), et ce, jusqu'au 26 novembre 2015, en accédant à l'adresse <http://www.rbc.com/investisseurs/quarterly-financial-statements.html> ou en composant le 905-694-9451 ou le 800-408-3053 et en entrant le code d'accès 1295605#.

Renseignements aux médias

Claire Holland, directrice principale, Communications financières et d'entreprise, claire.holland@rbc.com, 416-974-2239 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

Sandra Nunes, gestionnaire principale, Communications financières, sandra.nunes@rbc.com, 416-974-1794 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

Renseignements aux investisseurs

Amy Cairncross, vice-présidente et chef, Relations avec les investisseurs, amy.cairncross@rbc.com, 416-955-7803

Lynda Gauthier, directrice générale, Relations avec les investisseurs, lynda.gauthier@rbc.com, 416-955-7808

Stephanie Phillips, directrice principale, Relations avec les investisseurs, stephanie.phillips@rbc.com, 416-955-7809

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est la plus importante banque au Canada, et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale, au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Nous comptons environ 79 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 16 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 38 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.